



Initiative «La musique contre le travail des enfants» Manifeste



Organisation
internationale
du Travail

Tous les enfants ont le droit d'apprendre, de jouer et de grandir en toute sécurité. De vivre, tout simplement une enfance heureuse. Et pourtant, 152 millions de filles et de garçons sont aujourd'hui encore, victimes du travail des enfants, dont 73 millions¹ subissent ses pires formes: le travail forcé, l'exploitation sexuelle commerciale, les activités illicites ou le travail dangereux. Beaucoup d'entre eux sont privés d'éducation.

Le travail - et celui des musiciens ne fait pas exception – est source de transformation de la société et le monde de la musique est un partenaire notable du mouvement mondial contre le travail des enfants. Corde de notre sensibilité, la musique peut agir avec efficacité contre le travail des enfants et en faveur de la justice sociale. Elle a vocation à donner le tempo de la prise de conscience et de l'engagement du public à agir.

Si la musique seule ne peut venir à bout du travail des enfants, elle peut contribuer à atténuer la souffrance des enfants privés de leurs droits et de la possibilité de se réaliser pleinement. Susciter la passion de filles et de garçons pour des activités musicales collectives peut concourir à les soustraire et à les protéger du travail des enfants, à les aider à développer leurs talents et leur confiance en soi. L'accès à un enseignement musical, ou plus généralement créatif, contribue à rendre les écoles plus attrayantes pour les enfants, à les protéger des risques et à poursuivre leur éducation.

Nous – chefs d'orchestre, musiciens, jeunes artistes et solistes, syndicalistes du secteur de la musique, avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) - appelons les chefs d'orchestre, les orchestres, les chœurs et les musiciens de tous genres à travers le monde, adultes et jeunes, professionnels et amateurs, à dédier, entre octobre 2013 et décembre 2019, un de leurs concerts déjà planifiés, à cette initiative Musique contre le travail des enfants.

La musique – sous toutes ses formes – est un langage universel. Même si nous chantons dans toutes les langues, la musique transporte des émotions qui ne trouvent pas à s'exprimer par les mots. Elle nous réunit. Elle nous lie les uns aux autres. Solidaire, le monde de la musique peut élever sa voix et faire résonner ses instruments contre le travail des enfants. Rejoignez-nous pour affirmer face à notre public et au monde que le travail des enfants ne peut être toléré et que les enfants ont le droit de jouer et d'apprendre. Rejoignez notre « appel aux baguettes ». Rejoignez l'initiative Musique contre le travail des enfants. Rejoignez-nous pour donner un Carton rouge au travail des enfants.

Cette Initiative bénéficie de l'appui des fondateurs suivants: le regretté Claudio Abbado; José-Antonio Abreu; Alessio Allegrini, Fundador, Musicians for Human Rights; Daniel Barenboim; Pilar Jurado; Benoît Machuel, Secrétaire général, Fédération internationale des musiciens (FIM); Diego Matheuz; Rodolfo Mederos; Eduardo Mendez, Directeur Exécutive, Fundación Musical Simon Bolivar, El Sistema; Antonio Mosca, Director, Orchestre Susuki, Turin; Guy Ryder, Directeur général, Organisation internationale du travail; Blasko Smileski, Secrétaire général, Jeunesses Musicales International (JMI).

Cet appel a été lancé à la Salle Pleyel à Paris le 11 juin 2013 par les signataires cités ci-dessus. La série mondiale de concerts en appui à cette initiative a débuté à Brasilia en octobre 2013 lors de la III Conférence mondiale sur le travail des enfants.

L'Organisation internationale du Travail et son Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC), qui est le programme de lutte contre le travail des enfants le plus important au monde, remercient les chefs d'orchestre, les orchestres, les organisations syndicales de musiciens et les réseaux de jeunes qui appuient cette initiative, ainsi que la Salle Pleyel et Piano 4 Étoiles qui collaborent à son lancement.

Pour plus d'information sur l'initiative «La musique contre le travail des enfants» de l'OIT, veuillez contacter childlabour@ilo.org ou visiter la page web: www.ilo.org/childlabourmusicinitiative.

¹ Ce Manifeste a été mis à jour en 2017 afin d'intégrer les dernières estimations mondiales de l'OIT sur le travail des enfants.